

La licence en Sciences Economiques au Maroc

La licence en Sciences Economiques compte aujourd'hui parmi les diplômes les plus connus et les plus sérieux de l'Université Mohammed V. Les étudiants sont appelés au terme de leur troisième année à présenter un mémoire relatif à un problème économique déterminé, innovation qui leur permet de s'initier à un travail personnel.

Un des mémoires les plus réussis a été présenté l'année dernière au centre de Casablanca et son sujet a eu trait à la licence en Sciences Economiques. Ce travail a été effectué collectivement par trois nouveaux licenciés, MM. Pierre Lambert, Mohieddine Bounagui et Ahmed Mounir.

L'étude est due à une enquête menée avec beaucoup de sérieux, mais qui devait nécessairement rencontrer des difficultés à cause de la faiblesse d'instruments de recherche qui font défaut pour pareil travail, dans un pays dépourvu de traditions statistiques. Elle vise la connaissance des débouchés qui s'offrent au licencié en Sciences Economiques.

On doit relever en premier lieu quelques données fondamentales et des conclusions utiles à la connaissance de l'encadrement humain de notre économie et à son lien avec la nature de l'enseignement et le contenu social de la population estudiantine.

C'est ainsi qu'en 1969, on compte plus de 200 licenciés en Sciences Economiques de l'Université marocaine ayant une fonction précise. En 1975, il y aura mille licenciés. On notera le portrait du licencié en Sciences Economiques : « C'est un jeune homme » (8 % sont des femmes), dont l'âge moyen est de 27 ans. 35 % des licenciés sont originaires de Fès, 35 % d'une autre grande ville et 30 % d'une zone rurale (un seul des licenciés est né dans la zone nord qui était sous domination espagnole).

Il s'avère que 15,8 % des licenciés travaillent dans une entreprise non financière, 48,7 % dans une entreprise financière, 29,6 % dans une administration publique, surtout à l'Inspection des Finances, 5,9 % ont opté pour une profession libérale.

Selon une autre classification, on relève que 75 % des licenciés travaillent dans le secteur public, le reste dans le privé. On remar-

quera aussi que, selon l'enquête menée par les auteurs, 53 % des licenciés déclarent vouloir embrasser une carrière différente de la leur et le motif de cette attitude est souvent relatif à une difficulté d'adaptation des connaissances accumulées lors des études.

Les auteurs s'attaquent par la suite à une étude sectorielle des débouchés de la licence en présentant un tableau sur la situation actuelle et sur les possibilités d'avenir dans les entreprises non financières, les entreprises financières, et dans l'administration publique.

On remarquera, à partir de ce tableau clair et bien nourri, que :

— beaucoup de postes de cadres supérieurs sont entre les mains des étrangers et ceci, aussi bien dans le privé que dans le public.

— le licencié marocain en sciences économiques se trouve, de par sa formation, plus adapté au travail dans les institutions financières, l'administration publique, que dans les entreprises commerciales, surtout privées.

— les dirigeants de l'économie privée semblent méconnaître la licence en sciences économiques, ou du moins ne lui accordent pas grand intérêt.

— dans plusieurs secteurs (agriculture, par exemple), un licencié économiste se trouve objectivement étranger du fait de la faiblesse de toute formation spécialisée.

— enfin, le licencié économiste paraît être formé pour l'administration et en vue des choix d'ensemble et non des choix de détail qui sont souvent plus utiles.

Les auteurs concluent que la licence en Sciences Economiques véhicule une masse de connaissances relatives surtout au niveau de la macroéconomie et non pas au niveau de la microéconomie : l'entreprise, les décisions partielles sont délaissées. D'ailleurs, l'enquête menée par les auteurs montre que les licenciés économistes marocains appellent tous à une réforme de quelques cours, tels les cours de gestion d'entreprise, de droit commercial, ou à un développement d'autres cours, tel celui de la technologie, etc.

Ce travail aurait pu être incomplet s'il n'avait été suivi de propositions utiles de la part des auteurs, propositions qui intègrent d'ailleurs un courant de plus en plus fort qui s'est formé à la faculté et

qui appelle à une licence de 4 ans, avec l'intégration des études à une certaine pratique économique et à une certaine spécialisation.

Travail consciencieux et de grande valeur, mais aussi travail utile car il peut constituer un instrument de réflexion pour la refonte de cette licence, refonte qui ne peut pas d'ailleurs être efficace et fructueuse sans une refonte du système éducatif, des structures économiques et sans perspective de croissance.

Fathallah OUALALOU